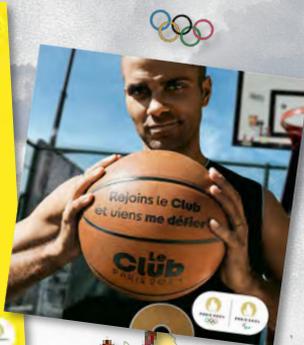




L'Actu Olympique et Sportive du Loiret



La lettre d'information du CDOS



ÉTUDE SUR LA PLACE ET LE RÔLE DU SPORT DANS LES GRANDES VILLES : Statistiques, témoignages, analyses, prospective... cette étude vise à la fois à quantifier et qualifier leur place dans la structuration des politiques sportives.



La pandémie de Covid-19 qui a touché notre pays a eu d'importantes conséquences pour les collectivités locales et devra conduire à une réflexion sur un nouvel acte de décentralisation.

Avec la création de l'Agence nationale du sport (ANS) en 2019, dont France urbaine est membre fondateur, une nouvelle gouvernance s'est progressivement mise en place... [lire la suite](#)

" TOI AUSSI, FAIS LES JEUX ! " : Paris 2024 lance son Club pour partager l'aventure olympique et paralympique avec tous les Français.

Lancé le 21 juillet, le Club Paris 2024 va permettre au plus grand nombre de prendre part à l'aventure des Jeux, quatre ans avant le début de la cérémonie d'ouverture. **Premier rendez-vous le 26 juillet pour défier Tony Parker sur un playground parisien !**

Faire des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 le projet de tous les Français... [lire la suite](#).

LE CDOS DU LOIRET VOUS SOUHAITE UN BEL ÉTÉ ET DE BONNES VACANCES PRENEZ SOIN DE VOUS ET DE VOS PROCHES



LE SPORT DANS LES PRIORITÉS DE LA RENTRÉE POUR L'ÉDUCATION NATIONALE :

Voici un des effets immédiats d'un ministre de l'Éducation nationale en charge du sport. **"L'année 2020-2021 sera caractérisée par le développement du sport et de la culture dans la vie de chaque élève. L'éducation physique et sportive ainsi que l'ensemble des disciplines artistiques seront au cœur de cette priorité."** précise la circulaire de rentrée 2020. On se souvient que le sport était absent de la précédente circulaire.

Ainsi pour poursuivre l'élévation générale du niveau des élèves, la circulaire prévoit d'accroître la place de l'éducation physique et sportive, ... [lire la suite](#)

ANS - LANCEMENT DU DISPOSITIF "FONDS TERRITORIAL SOLIDARITÉ"

: Suite à la situation sanitaire liée à la Covid-19 et en complément des mesures mises en place par l'Agence nationale du Sport pour accompagner les associations sportives les plus fragiles, il est créé un **fonds territorial de solidarité** d'un montant de 12M€ au niveau national.

Ce dispositif se décline dans chacun des départements de la région Centre-Val de Loire et a pour objectif de bénéficier aux associations de proximité, fragilisées par la crise sanitaire... [lire la suite](#)

